

dans le nombre des auberges, et l'on y a nommé un comité pour promouvoir les vues de l'assemblée en faveur de la tempérance.

NOUVELLES D'EUROPE, apportées par l'Europa.

FRANCE. Le 26 Janvier a été communiqué à l'Assemblée un projet de loi pour l'interdiction des clubs.

Le lendemain l'Assemblée a refusé de déclarer l'urgence de cette proposition. A cette occasion Mr. Ledru-Rollin a déposé une demande de mise en accusation contre le ministère.

Le procureur général a sollicité l'autorisation de poursuivre Mr. Proudhon, rédacteur du *Peuple* et auteur d'articles dirigés contre le Président.

Le 24 Janvier a été décrétée une réorganisation de la garde mobile. Cette mesure a causé beaucoup d'agitation dans ce corps. Cinq chefs de bataillons, parmi lesquels Mr. Aladenise, compromis dans l'affaire de Boulogne, ont été arrêtés sur l'ordre du général Changarnier. Mr. Forestier, colonel de la 6^{me} légion de la garde nationale, a été également arrêté, mais sur un faux exposé, dit-on.

Le ministère ayant été informé que, dans la nuit du 28 au 29, les rouges complottaient une nouvelle insurrection, dans laquelle ils tâchaient de compromettre la garde mobile, chargea aussitôt le général Changarnier du commandement de toutes les troupes.

Le 29, dès 9 heures du matin, celui-ci fit battre le rappel et exécuta un si grand déploiement de troupes que personne n'osa broncher. Il avait averti que ceux qui enlèveraient des pavés ne les remplaceraient point.

Plus de 200 arrestations ont eu lieu; entre autres, celle de Mr. d'Althon-Shée, ex-pair de France et président d'un club très-violent.

Le 29, l'Assemblée a décidé de prendre en considération la proposition de Mr. Râteau par 416 voix contre 405.

Les membres de la Montagne ont demandé une enquête sur les causes qui ont motivé le déploiement extraordinaire de forces militaires qui a eu lieu le 29.

L'armement d'une flottille de vaisseaux-à-vapeur français à Toulon a été contremandé.

Le 25, le Président de la République a fait à l'École polytechnique une visite inattendue. Il a été reçu par le général Poncelet, commandant de l'École, à qui il a exprimé la plus vive satisfaction.

Avant son départ, il a fait lever toutes les punitions et a accordé une sortie extraordinaire.

La haute cour nationale, qui doit faire le procès aux prévenus de Juin, doit siéger à Bourges.

ROME. L'agitation continue dans les provinces. Le cardinal Baluffi a publié à Imola, une circulaire dans laquelle il donne un abrégé de la bulle d'excommunication du Pape contre ceux qui ont pris ou qui prendront part à la formation de la constituante.

Le 10 janvier, l'archevêque de Bénévent, Mgr. Caraffi, est revenu dans son diocèse après une absence de 8 mois. Une députation lui avait été envoyée à Gaëte.

La population entière de Ponte-Corvo a protesté contre les événements de Rome.

Le nonce apostolique à Naples a énergiquement refusé de représenter dans cette ville le gouvernement révolutionnaire de Rome.

Le principal acteur de la scène sacrilège, rapportée dans notre dernier No., est mort frappé d'apoplexie.

Le 20, environ 70 soldats ont causé une certaine agitation en voulant délivrer le général Zamboni. Les dragons qui les chargèrent eurent deux des leurs tués, mais parvinrent à les disperser.

Le comité de salut public ne suffit plus à Rome; on y a établi une commission militaire permanente.

Le 21, les élections pour la Constituante y ont eu lieu. Environ 15,000 personnes y ont pris part, grâce à l'intimidation.

A Bologne il n'y a eu que 7000 votants sur 75,000 électeurs.

GAËTE. Le roi de Naples a quitté Gaëte. Le Souverain-Pontife jouit d'une excellente santé. Il paraît qu'il refuse l'intervention étrangère, et veut que ses sujets le rappellent d'eux-mêmes.

Il est sérieusement question pour le Pape de se rendre à Civita-Vecchia sous la protection des bateaux-à-vapeur des nations catholiques, France, Autriche, Naples, Sardaigne, Espagne et Portugal; tandis que des négociations seraient ouvertes à Rome avec les personnes disposées à reconnaître l'autorité du St. Père.

Pie IX a écrit une autre lettre à l'archevêque de Paris, où il lui exprime encore le désir d'aller en France, "remercier lui-même cette noble nation, dilater son cœur au milieu d'elle, et se consoler par le spectacle de sa piété, de son dévouement et de son amour envers le St. Siège, de l'ingratitude et de l'amertume qui ont abreuvé son âme"

Il a aussi envoyé une lettre de remerciements au conseil municipal d'Avignon.

Le cardinal Giraud est arrivé à Gaëte le 18 sur le *Caton*; il a été reçu par le cardinal Antonelli, ministre d'État, qui lui a procuré une audience immédiate du St. Père. S. S. a témoigné une grande joie de cette visite, et a admis au baise-

ment des pieds les ecclésiastiques de la suite du cardinal et le commandant Dupony du *Caton*. Le St. Père daigne admettre à se promener et à passer ses soirées avec lui Mgr. Giraud, qui reçoit du cardinal Antonelli la plus gracieuse hospitalité.

Les bâtiments espagnols, ancrés devant Gaëte, ont envoyé à terre des troupes qui font, concurremment avec les soldats napolitains, le service de la garde du Pape.

ALLEMAGNE. Le 25 janvier, l'Assemblée de Francfort a décidé que le chef de l'Empire porterait le titre d'*Empereur des Allemands*, et qu'il ferait la paix et la guerre. Le roi de Prusse, à qui on paraissait destiner cette dignité, se déclare contre la nomination d'un Empereur.

On communique à l'*Ere Nouvelle* l'extrait suivant d'une lettre du P. Ventura.

... Pour moi, je ne me mêle plus de rien. Je ne puis pas, je ne veux pas, je ne dois pas me mettre en opposition avec le Pape. Ainsi, si l'on dit que le P. Ventura écrit un mot sur les affaires de Rome, ne le croyez pas. Démentez-le même; car il n'y a, il n'y aura jamais rien de vrai; je ne veux rien dire... J'espère qu'il ne sera jamais dit que je me détache de l'Église, que j'ai tant aimée, pour laquelle j'ai tant souffert. Si jamais j'étais capable de cette impiété, je vous permets dès à présent de me cracher au visage, car je mériterais cela et plus que cela. Avant tout j'aime mon âme, et j'en suis toujours au : hors de l'Église point de salut.



NOTICE

Sur M. JACQUES CHARLES DE BRISACIER, Prêtre du Séminaire des Missions Étrangères de Paris, mort le 23 MARS 1736.

Ce vénérable bienfaiteur du Séminaire de Québec naquit en 1642 d'une famille originaire de Blois. Doué de grands talents, il s'acquît une grande réputation dans sa jeunesse et dès l'âge de 32 ans il prêcha avec succès en présence de la reine mère. Le Séminaire des Missions Étrangères de Paris commençait alors à former des apôtres pour les missions de l'Inde, de la Perse et de notre Amérique. Mr. de Brisacier voulut se dérober aux applaudissements si dangereux du monde, en se vouant au ministère plus humble mais plus méritoire des missions chez les infidèles. On le retint au Séminaire où l'on prévoyait que ses talents et sa vertu seraient encore plus utiles en soutenant un établissement destiné à former de bons